

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL
Séance du 20 Décembre 2022
CO 577 DE

Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le

ID : 039-200071595-20221220-CO577DE_2022-DE



**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..95

Présents : .67

Votants : ..79

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, GAILLARD Jean François, CETRE Jean François, FORET Clément, LAUBIER Bernard, (Vices-Présidents), RENAUD Jean Marie, BRIOT GAIDOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, MARTI François, DECOTE Yves, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, JACQUOT-BOISSON Marylène, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, GAVAT William, PERRARD Laurent, ROBERT Bruno, DUQUET Jean Pierre, LEGLISE Pascal, LANIESSE Michel, FEVRE Michel, CASTELLA Damien, GROS Roger, PERRIN François, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, BENETRUY Sylvain, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle (arrivée à 20h25), BERTHOD BLANC Aurélien, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, REYNAUD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine, CHAILLON Roland, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean Luc, TRONCHET Guy, MONTEVECCHIO Patrick, BERNARD René, GENIN Marcelle, MARTINS Serge, RIGOULET Serge, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille, ARNAUD Gérard, ONCLE Bernard

Pouvoirs transmis à des Titulaires : CETRE Michel à FORET Clément, LAMBERT Véronique à MORBOIS Christelle, LECOQ Yves à BRIOT GAIDOZ Cécile, BOUDRY Jeanne à BUGADA Catherine, PINGAT Martine à MARTI François, BRENIAX Denis à GAILLARD Jean François, PAQUIEZ Valérie à MOREL Denis, BRUNEL Bernard à CETRE Jean François, GIRARD Colette à TOURNEUR Eric, PROST-JACQUOT Claire à SEIGLE FERRAND Antoine, BOUILLET Française à GENIN Marcelle, BOHEME Catherine à MARTINS Serge,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : BERTHELIER Roland à JACQUOT-BOISSON Marylène,

Etaient Excusés : BAUD Jean Baptiste, VIONNET André, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laëtitia, SUSSOT Florence,

Etaient absents : REGALDI Sylvie, VIENNET Rémy, PETIGNY Loïc, HENARD Stéphane, CHAUVIN Roger, PETITGUYOT Jean Pierre, BUYS Nelly, CATHENOD Catherine, FLEURY Michèle, YANARDAG Mikaël, WESTERVELD Dinand,

Secrétaire de séance : Serge MAIRE

Convocation faite le : 14 Décembre 2022

Objet : Prolongation du protocole d'exclusivité avec le groupe Wliffe pour la ZAC de Bersaillin

VU la délibération Réf. CO 027 DE du 27 Février 2020 validant le protocole d'exclusivité et d'études de faisabilité entre le CCAPS et la SETC (Société des Entrepôts et Transport Chevalier) - Groupe Wliffe, spécialisé dans le développement des sites industriels et logistiques dénommés « logistrie » ;

ETANT précisé que ce protocole mentionnait que le bénéficiaire réalisait à sa charge l'ensemble des études techniques et de faisabilité en vue de l'aménagement d'un terrain de 9,5 ha appartenant à la CCAPS pour un parc de logistrie ;

ETANT précisé au sein de cette délibération initiale que le « *secteur d'activité très large dans lequel rayonne cette société ainsi que sa philosophie de réinventer le domaine de la logistrie, c'est-à-dire en conférant une réelle plus-value au métier, et en étant véritablement génératrice d'emplois et pas uniquement de surfaces de bâtiments avec une vocation également sur le développement durable* » ;

VU la durée de validité de ce protocole, renouvelé une 1^{ère} fois, prenant fin au 31/12/2022 ;

VU l'état d'avancement des réflexions et études menées par le Groupe Wliffe à ce jour :

Après de nombreuses réunions techniques et rencontres avec la CCAPS ainsi que les services compétents (DREAL, DDT, Biodiversité, Pôle Eau...), les dossiers administratifs et réglementaires sont quasiment achevés (Permis de construire, Autorisation environnementale unique, études faune flore, étude d'impacts...);

VU les dépenses à concurrence de 100 000 € déjà réalisées par le Groupe Wliffe dans ces différentes études en vue de la réalisation d'un bâtiment logistriel de 30 000 m² (divisible en 1 à 6 cellules logistiques et industrielles) recouvert en totalité de panneaux solaires ;

Affiché le 22 Décembre 2022

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 22 Décembre 2022



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 20 Décembre 2022
CO 577 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Prolongation du protocole d'exclusivité avec le groupe Wliffe pour la ZAC de Bersaillin

VU les deux points restant à traiter du côté de la CCAPS :

- Compensation Zones Humides, en cours pour donner suite à la délibération Réf. CO 561 DE du 15/12/2022 ; actant l'acquisition compensatoire des terrains du marais de Grozon
- Réalisation du diagnostic archéologique préventif, par l'INRAP en février 2023 ;

CONSIDERANT que le pétitionnaire déposera dès les 2 points relevant de la CCAPS, l'ensemble des demandes d'autorisation dès le mois de mars 2023, s'en suivront ensuite 10 mois d'instruction ;

VU la demande exprimée par le Groupe Wliffe de disposer d'une prolongation du protocole d'exclusivité pour une date ultime fixée au 31/12/2023, date butoir avant laquelle le projet final du Groupe Wliffe sera présenté à la CCAPS, et après validation par la Collectivité, la promesse de vente relative devra être régularisée devant notaire ;

Sur avis favorable de la Commission ECONOMIE réunie le 13/12/2022 ;

Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- 1/ Approuve la prolongation de la durée de validité jusqu'au 31/12/2023 du protocole d'exclusivité et d'études de faisabilité consenti avec la Sté SETC - Groupe Wliffe pour l'aménagement d'un parc de logistrie sur la ZAC de Bersaillin ;
- 2/ Précise qu'à la date du 31/12/2023, le protocole d'exclusivité prendra automatiquement fin et ne pourra en aucun cas être prolongé ;
- 3/ Autorise Monsieur le Président de la CCAPS ou son représentant à signer tout acte afférant à ce dossier.

Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET

